

À PARIS, MOSAÏQUE EN SURSIS

par **Oris Gianferrari** et **Martine Boussoussou**



Oris en 2025, petit-fils de l'artiste devant la fresque monumentale menacée de destruction



Au fond d'une impasse à Paris, bordée d'une allée de cerisiers, une fresque monumentale dessine un paysage, qui se déploie au sol, s'élève dans la brique, s'inscrit dans la courbe. Composée de rubans de terre cuite - rouge, brun, ocre - elle façonne une présence douce, presque organique. Ses lignes prolongées par le pavement au sol reprennent les mêmes matières, ponctué de galets blancs. Au centre de la fresque des faïsselles d'émaux bleutés incrustées dans la brique attirent la lumière.

L'œuvre est née dans le contexte de la ZAC Évangile, une opération urbaine des années 80 sur d'anciennes friches ferroviaires. Le quartier est alors en pleine mutation. L'architecte Alain Gillot, chargé du projet, fait appel à l'artiste Charles Gianferrari (1921-2010) qui va réaliser un environnement où l'art dialogue avec la vie du quartier. Pour l'artiste, il s'agit de faire de l'espace public une œuvre plastique fonctionnelle où la fresque, les sols, bancs-jardinières, l'éclairage forment un ensemble indissociable.

Depuis quarante ans la mosaïque accompagne la vie du quartier, loin de se douter qu'un jour elle serait menacée. Terrain de jeu des enfants, tous viennent se reposer là. La fresque est un repère, un lieu de rencontres, de vie et de loisirs. Malgré toutes ces années, elle n'a bénéficié d'aucun entretien. Laisse à l'abandon par la Mairie du 18^e, elle porte les stigmates du temps et de tristes dégradations. Œuvre silencieuse, familière aux habitants, elle attire aussi les visiteurs qui la photographient sans en connaître l'auteur, son nom n'apparaissant nulle part.

Charles Gianferrari, pourtant, a laissé son empreinte dans toute la France, et bien au-delà. Il a réalisé des œuvres intégrées à

l'architecture de nombreux équipements publics. A Dinard, il a conçu la mosaïque de la piscine olympique. A Grenoble, le sol géométrique de l'Hôtel de Ville est classé monument historique. Son travail est dans de nombreuses villes où l'art faisait encore partie du projet urbain. À l'international, il crée le plafond et les cheminées en mosaïque bleue du Panthéon national haïtien, les sols de la Tour de Télévision de Riyad. En Inde, ses mosaïques ponctuent l'architecture spirituelle de la cité d'Auroville.

En 1960, Charles Gianferrari fonde avec des artistes, architectes le collectif l'Œuf Centre d'Etudes. Inspiré par le Bauhaus, ce groupe pluridisciplinaire cherchait à dépasser la séparation entre les arts appliqués et l'architecture. Spécialisé dans la mosaïque décorative, l'Œuf a réalisé environ 270 décors graphiques dans les halls d'entrée, façades, bâtiments publics... Les œuvres relèvent d'un langage influencé par l'art cinétique. Cette production artistique émerge dans le contexte des Trente Glorieuses (1945-1975), une période marquée par une urbanisation massive et une architecture considérée comme standardisée. Mais cette période accorde aussi une grande attention à l'expression plastique, grâce à l'essor de nouveaux matériaux industriels. L'Œuf développe des revêtements modulaires, comme les céramiques Maison carré, habillant les façades comme de véritables compositions graphiques.

La revue *Le Mur Vivant*, fondée en 1965 par l'architecte Jean Merlet et le sculpteur Robert Juvin, devient le point de ralliement de praticiens convaincus que l'architecture doit se penser avec l'art. La revue met en lumière des projets novateurs, qu'il s'agisse de matériaux (béton texturé, terre cuite vernissée), de dispositifs techniques (éclairage), de la relation entre l'usager et l'espace, ou d'immeubles conçus comme des sculptures habitables. C'est toute cette approche que la fresque incarne : un lieu

pensé en dialogue avec l'usager. Mais la Mairie du 18^e veut sa disparition. En 2016, les habitants découvrent qu'elle n'apparaît plus sur les plans du futur quartier Chapelle-Charbon.

L'aménageur Paris & Métropole Aménagement prévoit de percer une nouvelle voie pour faire des liaisons piétonnes à l'endroit où se trouve la mosaïque. Présentée comme un "désenclavement", la transformation de la rue Jean-Cottin ferait de cette œuvre un obstacle. Pourtant, six autres accès sont prévus reliant le quartier au parc ! L'urgence n'est pas liée à la circulation, mais au mépris de l'existant : un mur gêne, on l'écarte. Même s'il est porteur de mémoire et de lien pour les habitants. Des riverains révoltés s'organisent. Des propositions émergent : créer deux ouvertures latérales dans le mur de mosaïque pour les piétons et vélos, sans démolir la fresque.

La Ville invoque : le sol fragile, le détour des nouvelles canalisations trop coûteux. Même si aucune étude n'a été réalisée. Ces arguments finissent par disparaître. La Mairie du 18^e l'assume : ce n'est plus un problème technique mais un choix d'urbanisme. Une décision prise dès le lancement du projet, dans une logique qui efface tout ce qui ne figure pas sur le plan initial. Pas de place pour l'existant. La mosaïque n'entre pas dans le projet prévu, alors elle doit disparaître.



1986 Archive Gianferrari. Fresque et sol forment un tout indissociable



1986 Archive Gianferrari. Mosaïque en terre cuite, galets blancs et tesselles émaillées

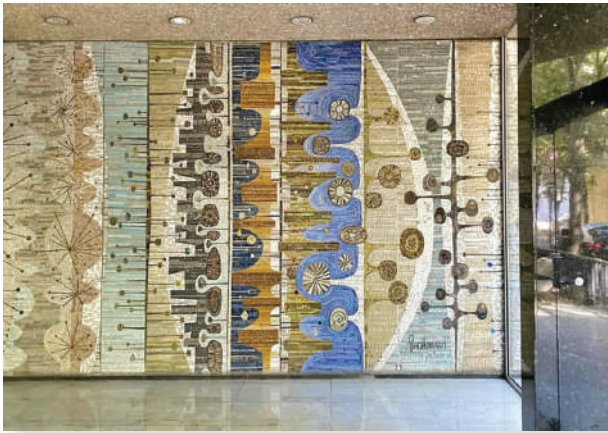


La Nature en ville, un espace pour tous : cerisiers plantés selon le souhait de l'artiste et jardinières avec bancs intégrés

Une approche qui nie le droit moral de l'artiste, garantissant le respect de l'intégrité de l'œuvre. En 2024, la famille de l'artiste contactée apprend que la destruction est imminente, sans précision de date. On fait comprendre que toute opposition est inutile. On leur propose de démonter l'œuvre, de récupérer les matériaux, puis de confier la réalisation d'une nouvelle œuvre à un groupe d'artistes.

L'historien de l'architecture Éric Monin, qui œuvre à sensibiliser habitants et institutions à ces formes, le rappelle régulièrement : ce sont souvent les œuvres les plus proches de nous qui disparaissent en silence. Il s'engage pour ces fresques, pour ces mosaïques de halls, aujourd'hui redécouvertes par des galeries d'art, mais rarement considérées par les collectivités publiques.

Celle de Jean-Cottin en fait partie. Mais à la différence de tant d'autres, la fresque de Gianferrari a suscité un élan de mobilisation. Des collectionneurs, des artistes, des architectes, des élus de la ville de Paris s'en sont saisis. La Commission du Vieux Paris, spécialisée dans la préservation du patrimoine urbain, s'est prononcée le 28 janvier 2025 en faveur du maintien de l'œuvre. Elle a même estimé que la fresque pourrait justifier d'une inscription aux monuments historiques.



Hall d'immeuble, Paris 16^e, architecte Pinsseau

D'autres voix comme Docomomo (DOcument a COnservation of Buildings, of the MODern MOVement), Paris Historique, ou encore la Tribune de l'art appellent également à sa sauvegarde. À travers cette affaire, une question émerge : quelle ville voulons-nous ? Une ville rationnelle, interchangeable, où l'on efface ce qui ne rentre pas dans les cases ? Ou une ville capable de reconnaître la valeur des gestes d'artistes mêlés à la vie d'un quartier ? Ce qui se joue ici dépasse le 18^e arrondissement de Paris. C'est la place qu'on accorde à l'art au quotidien, à ces interventions plastiques qui, sans ostentation, modèlent notre environnement depuis des décennies.

La mosaïque de Charles Gianferrari est à conserver pour ce qu'elle incarne : une époque, une pensée, une volonté d'intégrer l'art au service de tous dans des quartiers qui n'étaient pas faits pour le prestige mais pour la vie. Dans un contexte où la ville s'uniformise, où les grands projets gommant les différences, cette œuvre est un refuge. Elle nous rappelle que l'art n'est pas un luxe, mais un droit partagé. Aujourd'hui, l'œuvre tient encore mais pour combien de temps ?

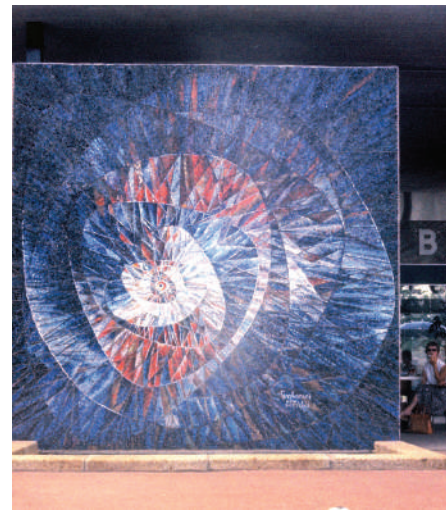
Le projet d'aménagement a commencé sur le terrain : les premières opérations sont en cours, les engins de chantier circulent à proximité. L'avancement du programme devient visible. Pourtant, aucune date officielle de destruction n'a été communiquée. Il est possible - techniquement, symboliquement, collectivement - de ne pas commettre l'irréparable. De faire le choix d'une préservation intelligente, de la mémoire vivante. Et de montrer que l'on peut bâtir la ville de demain sans effacer ce qui a fait sa force d'hier.



Résidence Le Mas de Tanit, Antibes, architecte Levy-Chemla



Carreaux modulaires en terre cuite, Réf. Créteil. Maison Carré



Office du tourisme, Strasbourg : œuvre détruite en 2009

BIBLIOGRAPHIE :

Marc Gaillard, *La mosaïque contemporaine : l'Oeuf*, Centre d'études, 1960-1990. Paris. Massin 2007. Cote : ALP 738.5 Gai et NS 60802

Eric Monin, *L'architecture lumineuse au XX^e siècle*, Gand Belgique, Snoeck Publishers, DL 2012. Cote : ALP 729.98

Le Mur vivant volume, architecture, couleur Art et maîtrise publicité, 1966-1990 - Cote : PER F81 Devenue en 1990 : *Formes et structures* architecture, génie civil, environnement. Paris : Ed. AMP, 1990-2001